

METZ, le 06 DEC. 2010

Le Président

DGSD/DRSI/RD/MP/006

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation inextricable d'accès à l'Internet Haut Débit de la commune de LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD.

Les problématiques de Haut Débit de la commune de LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD sont multiples et complexes. Le réseau commuté est proche de la saturation et la présence de multiplexeurs rendent impossible la mise à disposition de l'Internet Haut Débit. Je vous rappelle que la résolution de ces problèmes est de la responsabilité de FRANCE TELECOM.

En effet, FRANCE TELECOM a lancé un plan de modernisation du réseau téléphonique pour rendre éligibles à l'ADSL les dizaines de milliers de lignes multiplexées privées de Haut Débit. A cet égard, le Conseil Général de la Moselle sera attentif à la montée en Débit au vu des différents travaux de FRANCE TELECOM mais également des collectivités locales de son territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous ; cette situation est difficile
Je prends contact à ce sujet avec France Telecom de
la commune de S. Avold*

P. Leroy
Philippe LEROY
Sénateur de la Moselle

Monsieur Christian MATEJICEK
Président
Association Longeville Moderne et Communicante
58 rue de Boulay
57740 LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD

Copie pour information à :

- Monsieur le Maire de LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD